

Ventes

APPARTEMENTS / MAISONS

▪ JUSQU'À 50 000 €	Forfait 5 000 € TTC
▪ DE 50 001 à 80 000 €	11 % TTC
▪ DE 80 001 à 100 000 €	10 % TTC
▪ DE 100 001 à 120 000 €	9 % TTC
▪ DE 120 001 à 140 000 €	8 % TTC
▪ DE 140 001 à 200 000 €	7 % TTC
▪ DE 200 001 à 300 000 €	6 % TTC
▪ AU DESSUS DE 300 000 €	5 % TTC

LOCAL COMMERCIAL (murs)

▪ JUSQU'À 50 000 €	Forfait 5 000 € TTC
▪ AU DESSUS DE 50 000 €	10 % TTC

TERRAINS A BÂTIR

▪ JUSQU'À 75 000 €	Forfait 7 500 € TTC
▪ AU DESSUS DE 75 000 €	10 % TTC

Honoraires à la charge de l'acquéreur – TVA au taux en vigueur de 20% incluse

Locations

Locations commerciales: 15% du loyer annuel TTC à la charge du locataire

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)

Honoraires TTC, TVA au taux en vigueur de 20% incluse

- **Entremise / négociation**
 - Bailleur: 2 € / m² de surface habitable
- **Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail**
 - Bailleur: 8 € / m² de surface habitable
 - Locataire: 8 € / m² de surface habitable
- **Etat des lieux**
 - Bailleur: 3 € / m² de surface habitable
 - Locataire: 3 € / m² de surface habitable